



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2013

Publication : 02/10/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE



Séance du : 26 septembre 2013

Compte rendu affiché le : 3 octobre 2013

Date de la convocation : 17 septembre 2013

Nombre de délégués : 33

Nombre de délégués concernés : 33

En exercice : 33

En exercice : 33

Présents : 19

Présents : 19

Votants : 19

Votants : 19

Présents:

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Louat R, Philippon B, Tardy F, A Philippon

CCFL : Séon M, Rousset L, Gonon P,

CCHL: Bruyas JM, Larue M F, Villard P, Berne M, Moralès P, R Bouchut,

SEM : Guyot P

Autres communes: Reynard R, Piot M, Pallandre A,

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Villemagne G, Boudier J P, Vincent G, Lornage F, Lhopital J L, Bussière L, Grange M, Chambonnet M

N°441 Objet : Demande de subvention au CG69 pour les travaux inscrits dans le nouveau plan de gestion qui fait l'objet d'un avenant de prolongation du contrat de rivière

Monsieur le Président explique qu'avec les nouvelles modalités de financement du CG 69, il est possible dans le cadre d'un contrat pluriannuel de solliciter des aides financières pour les travaux inscrits dans le plan de gestion de la végétation et des ouvrages. Pour les deux années 2013-2014, le montant s'élève à 333 700 €. Le taux maximum de subvention est de 20% du HT.

Monsieur le Président propose que le SIMA Coise sollicite une subvention auprès du CG 69 pour les travaux inscrits dans le plan de gestion de la végétation et des ouvrages

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à solliciter une subvention auprès du CG 69 pour les travaux inscrits dans le plan de gestion de la végétation et des ouvrages

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 26 septembre 2013
Le Président
Jean Yves Charbonnier